

Réunion	Ordre du jour
N°1 (2017)	1. Approbation du CR de la réunion du 7 mars 2. CSFEI : quelle implication de l'UPDS ? 3. Plan de conception des travaux (PCT) : lancement préparation d'un guide UPDS sur le PCT. 4. Points divers.

<b>Présents à la réunion :</b>		
M.BRUN – GRS VALTECH Mme LAMBERT – SUEZ (téléphone)	M.VANNIER - SERPOL M.MONTACLAIR - BIOGÉNIE	M. HIRIEN – GRS VALTECH M.RHEINBOLD – COLAS ENVIRONNEMENT
<b>Diffusion du CR :</b>		

N°	Sujet/Action
1.	<p><b><u>Approbation du CR de la réunion du 7 mars 2017</u></b></p> <p>Le compte-rendu de la réunion du collège travaux du 7 mars est approuvé.</p>
2.	<p><b><u>CSFEI : Quelle implication de l'UPDS</u></b></p> <p>Le sujet a été abordé en réunion de bureau. La démarche est relancée par Hervé Montaclaire et Laurent Galdemas. Une prise de contact doit être programmée avec Jean-Claude Andréini.</p> <p><b>Action/Décision :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une réunion avec Jean-Claude Andréini ;</li> </ul>
3.	<p><b><u>Plan de conception des travaux (PCT) : lancement préparation d'un guide UPDS sur le PCT</u></b></p> <p><b>L'UPDS doit prendre en main ce guide afin de définir le contenu des PCT.</b></p> <p>Le PCT doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Apporter des informations qui permettront de valider ou non les techniques définies par le plan de gestion</li> <li>2) Donner des éléments factuels qui permettent le dimensionnement du traitement</li> <li>3) Prendre en compte le contexte et l'environnement du site (Co-activité, utilités, HSE, ....)</li> <li>4) Apporter des compléments d'un point de vue financier</li> <li>5) Définir les risques et les incertitudes encore présents au stade de sa rédaction</li> </ol> <p><b><u>Pour le collège travaux le PCT doit être obligatoire.</u></b></p> <p>Qui le réalise ?  <b><u>Il est important qu'un tiers ayant la compétence en travaux de dépollution (domaine C) soit impliqué. Une co-production des domaines B et C assurera un PCT de qualité.</u></b></p>
5.	<p><b><u>Prochaines réunions :</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>7 novembre à la FNADE de 13h30 à 15h.</b></p>

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N° 1	WVA	-	0	1/1